



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAMBLES

Séance du 23 février 2026

Affectation du résultat de fonctionnement de 2025 – Budget communal

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : Jeudi 19 février 2026

Date de l'affichage : Jeudi 19 février 2026

L'an **deux mil vingt-six** et le **vingt-trois janvier**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Pierre GIRAUD, Maire**.

Présents : Mesdames et Messieurs Sébastien BERTRAND, Valérie CHAZELLE, Josiane DREVET, Lydie FAISANDIER, Marie-Laure FUCHER, Emilien JOUSSERAND, André PEYRET, Michel PICHON, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE, Gauthier THEVENON et Patrick VASSAL.

Pouvoir : Henri PRAMALION a donné pouvoir à Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE

Absente : Fadila KAHOU

Michel PICHON a été désigné comme **secrétaire de séance**.

Après avoir examiné les éléments financiers de 2025 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le CFU provisoire fait apparaître un excédent de fonctionnement de **304 793.31 €**,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Commune - Fonctionnement - Résultat de l'exercice 2025		168 606.18
Commune - Fonctionnement - Résultat antérieur reporté		136 187.13
Résultat de clôture fonctionnement 2025	Excédent	+304 793.31

Commune - Investissement - Résultat de l'exercice 2025		36 612.47
Commune - Investissement - Résultat antérieur reporté		- 75 817.27
Résultat de clôture investissement 2025	Déficit	- 39 204.80

Besoin de financement		
Affectation du résultat		
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement (R1068)		39 204.80 €
Restes A Réaliser Recettes (R1068)		0.00 €
Restes A Réaliser Dépenses (R1068)		0.00 €
Affectation complémentaire (R1068)		0.00 €
Besoin total de financement (compte 1068 – recettes d'investissement)		39 204.80 €
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)		265 588.51 €

et **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer toute pièce à intervenir.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 23 février 2026.

Le Maire
Pierre GIRAUD

Le secrétaire de séance
Michel PICHON

Le Maire de Chambles certifie le caractère
exécutoire du présent acte compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le 26/02/2026
et de la publication le 26/02/2026

